

## Section 34

Sciences du langage

### Motion

#### Opposition à la proposition de « CNRS key-labs »

La section 34 du Comité national de la recherche scientifique s'associe aux autres Sections ayant déjà exprimé leur crainte et opposition vis-à-vis de la proposition de « key-labs » avancée par la direction du CNRS en décembre 2024. Elle soutient les motions de la C3N et de la CPCN, et partage les recommandations du Conseil scientifique et du Conseil scientifique de l'Institut CNRS SHS. L'opposition de la section concerne tout d'abord la forme de la proposition, comme déjà évoqué dans d'autres motions ou recommandations, car réalisée sans aucune concertation avec les acteurs de la recherche et leurs instances représentatives, dont nous faisons pourtant partie. La section 34 note dans le courrier adressé aux personnels par le PDG du CNRS le 31/01/2025 que cette concertation est maintenant envisagée. Sur ce point, la section 34 demande à être consultée et à participer activement à la réflexion pouvant amener à reconsidérer les fondements mêmes de ce projet. Son opposition concerne également le fond de la proposition, ouvrant la voie à l'opposé de ce qui est envisagé : concentrer les moyens sur un quart des laboratoires au détriment des autres unités, affaiblir le CNRS, désorganiser le fonctionnement de la recherche nationale et accentuer les divisions au sein des communautés scientifiques, pour reprendre les mots du CSI CNRS SHS. En effet, dans son courrier du 31/01/2025, le PDG du CNRS ne mentionne pas abandonner sa proposition mais estime que les concertations qu'il envisage « doivent nous aider à affiner notre réflexion sur les unités stratégiques qui ont vocation à être les plus à même de répondre aux exigences internationales et à être des fers de lance du rayonnement du CNRS et de la recherche française. » La section regrette que les « key-labs » ne soient simplement pas abandonnés et souhaite que la réflexion puisse permettre un débat d'idées pour des alternatives bien plus favorables, dans un contexte politique difficile mais où l'excellence des personnels du CNRS n'est plus à prouver et à entretenir de manière égalitaire.

**Serge PINTO**

Président de la Section 34

**Motion adoptée le 05 février 2025**

**20 votants : 19 oui, 0 non, 1 abstention.**

#### Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- Madame Marie GAILLE, directrice de l'Institut CNRS Sciences humaines et sociales.
- Monsieur Mathieu CASSIN, président du Conseil scientifique de l'Institut CNRS Sciences humaines et sociales.
- Monsieur Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN).
- Madame Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N).
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Institut.
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et des CID du Comité national de la recherche scientifique.